

MAIRIE DE BRIDORE (Indre-et-Loire)

Place de l'Église – 37600 BRIDORÉ

Tél. 02 47 94 72 65

mairie@bridore.fr

DEBIT DE BOISSONS – 2^{ème} catégorie

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussignée, Pascale MOREL, Maire de BRIDORE,

Vu l'article L.2122-28 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article L.48 du Code des débits de boissons – décret du 8 Février 1955

Vu la demande formulée le 20 mai 2025 par Monsieur Pierre-Alexandre MOUVEAU – Président de l'Association Les Chevaliers du Château de Bridoré, qui sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à BRIDORE – au château de Bridoré, 2 rue du Pr Debré, les samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 à l'occasion de l'organisation des festivités : Les Grandes Joutes.

ARRÊTE

Article unique

Monsieur Pierre-Alexandre MOUVEAU – Association Les Chevaliers du Château de Bridoré

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire – 2^{ème} catégorie à BRIDORÉ :

- Le samedi 14 juin 2025 de 10h00 au dimanche 15 juin à 1h00
- Le dimanche 15 juin de 10h00 à 23h00

Sous réserves du respect de la réglementation en vigueur.

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à BRIDORE, le 20 mai 2025

Le Maire,

Pascale MOREL

